

# Pensées européennes

De « l'homo nationalis » à une nouvelle citoyenneté

---

Guy Liagre



# Pensées européennes

*De « l'homo nationalis »  
à une nouvelle citoyenneté*



# Pensées européennes

*De « l'homo nationalis »  
à une nouvelle citoyenneté*

Guy Liagre

Édition CEC chez Globethics.net  
Directeur: Christoph Stückelberger. Fondateur et Directeur de Globethics.net  
et Professeur d'Éthique à l'Université de Bâle/Suisse  
Éditeur de la série : Rév. Dr Guy Liagre, Secrétaire Général de la Conférence  
des Églises Européennes CEC

*Globethics.net CEC Flash 2*

Guy Liagre, *Pensées européennes.*

*De « l'homo nationalis » à une nouvelle citoyenneté*

Genève : Globethics.net, 2015

ISBN 978-2-88931-073-9 (version numérique)

ISBN 978-2-88931-074-6 (version imprimée)

© 2015 Globethics.net avec CEC

Illustration de couverture : Enlèvement d'Europe (1640) d'après Guido Reni

Éditeur: Ignace Haaz

Globethics.net Secrétariat International	Conférence des Églises Européennes (CEC)
150 Route de Ferney	Centre Œcuménique
1211 Genève 2, Suisse	Rue Joseph II, 174
Site internet :	1000 Bruxelles, Belgique
<a href="http://www.globethics.net/publications">www.globethics.net/publications</a>	Site internet: <a href="http://www.ceceurope.org">www.ceceurope.org</a>
E-mail : <a href="mailto:publications@globethics.net">publications@globethics.net</a>	E-mail: <a href="mailto:eeg@cec-kek.be">eeg@cec-kek.be</a>

Tous les liens de ce texte vers des sites web ont été vérifiés en août 2015.

*Ce livre peut être téléchargé gratuitement de la bibliothèque de Globethics.net,  
la première bibliothèque numérique globale en éthique: [www.globethics.net](http://www.globethics.net).*

© *Cet ouvrage est publié sous la licence Creative Commons 2.5* :  
Globethics.net donne le droit de télécharger et d'imprimer la version  
électronique de cet ouvrage, de distribuer et de partager l'œuvre gratuitement,  
cela sous trois conditions: 1. Attribution: l'utilisateur doit toujours clairement  
attribuer l'ouvrage à son auteur et à son éditeur (selon les données  
bibliographiques mentionnées) et doit mentionner de façon claire et explicite  
les termes de cette licence; 2. Usage non commercial: l'utilisateur n'a pas le droit  
d'utiliser cet ouvrage à des fins commerciales, ni n'a le droit de le vendre; 3.  
Aucun changement dans le texte: l'utilisateur ne peut pas altérer, transformer ou  
réutiliser le contenu dans un autre contexte. Cette licence libre ne restreint en  
effet en aucune manière les droits moraux de l'auteur sur son œuvre.

L'utilisateur peut demander à Globethics.net de lever ces restrictions, notamment  
pour la traduction, la réimpression et la vente de cet ouvrage dans d'autres  
continents.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1 Introduction.....</b>	<b>7</b>
1.1 Cinquante ans de construction européenne .....	7
1.2 Un nouveau défi : l'intolérance religieuse.....	8
<b>2 Les fondements de l'Union européenne .....</b>	<b>13</b>
2.1 Jusqu'où doit aller l'unification de l'Europe ? .....	13
2.2 Le « minimum commun » .....	14
2.3 Le « telos » de l'Union européenne.....	15
2.4 L'Europe des citoyens et l'Europe des nations .....	16
2.5 Le mono-nationalisme .....	17
2.6 État et nation.....	18
2.7 Cohésion européenne .....	20
2.8 Enjeux pour la Conférence des Églises Européennes.....	21
<b>3 Les valeurs européennes.....</b>	<b>23</b>
3.1 Construire une Union sociale .....	23
3.2 L'Europe, une « partie perdue » ? .....	24
3.3 La pluralité politique et religieuse.....	25
3.4 Un malaise de société .....	26
3.5 À la recherche d'un « modus vivendi ».....	28
3.6 La « lutte pour la reconnaissance » .....	29

<b>4 Les démocraties européennes .....</b>	<b>33</b>
4.1 Citoyens et non-citoyens .....	33
4.2 Diversité et pluralité .....	34
4.3 Une Europe démocratique .....	35
4.4 Le caractère de l'Union .....	36
<b>5 La justice sociale .....</b>	<b>39</b>
5.1 Deux perspectives de solidarité .....	40
<b>6 Frontières de l'Europe .....</b>	<b>43</b>
6.1 Où se situent les frontières ?.....	43
6.2 Chrétienté .....	44
6.3 Frontières politiques .....	45

## INTRODUCTION

### 1.1 Cinquante ans de construction européenne

On imaginerait mal l'Europe sans ses institutions. Pourtant l'on ne parle que rarement de ce formidable succès qu'est l'Union européenne. Il y a plus de cinquante ans qu'un processus institutionnel était initié, qui s'échelonne de la Déclaration Schuman du 9 mai 1950 à la signature le 29 octobre 2004 du Traité Constitutionnel européen et plus tard du Traité de Lisbonne. Le Traité de Lisbonne reprend l'essentiel du Traité Constitutionnel. Pour atteindre ce but, des mécanismes de la méthode communautaire et de la pratique intergouvernementale furent tour à tour éprouvés. À travers les traités de Maastricht (1992), d'Amsterdam (1997), de Nice (2001) et de Lisbonne (2007) les travaux des Conventions ont préparé un projet européen allant de pair avec l'unification politique du continent.

Plus de cinquante ans de construction européenne n'ont pourtant pas donné naissance aux États-Unis d'Europe escomptés par ses « pères fondateurs ». Néanmoins, à en croire l'engagement de la Conférence des Églises Européennes, la création d'organisations-sœurs comme la Communauté des Églises Protestantes en Europe et l'implantation des « lobbies » d'Églises membres à Bruxelles, la réalité européenne est devenue au fil du temps pour les Églises une sorte de réflexe identitaire. La raison est simple. La génération qui dans l'Église comme en dehors (pour combien de temps encore?) a le pouvoir politique et religieux, est la génération Merkel, qui est la génération de la chute du Mur ; elle a encore dans ses gènes le souvenir du monde d'hier bâti sur la peur de la guerre



atomique et la mémoire des atrocités de la guerre transmises par les parents et grands-parents. C'est aussi une génération qui garde en héritage la conscience de la fragilité des démocraties. Elle en perçut après 1989 l'enjeu mais aussi le potentiel de renouvellement. Elle avait été le témoin quelques années après la chute du Mur, qu'un nouveau monde était en train d'émerger. L'heure était à la suprématie des institutions démocratiques représentatives. Désormais, le citoyen aurait un accès presque égal aux décisions et à ses représentants. Voilà ce que nous, la génération Merkel, pressentions sans savoir concrètement comment les évènements allaient tourner.

## **1.2 Un nouveau défi : l'intolérance religieuse**

Si les premiers jalons importants avaient été posés après la guerre, cette génération saisissait l'ampleur de ce qui se tramait dans une Europe « unie ». Mais ce qu'elle ne savait pas encore, c'est que la vision d'un monde où chaque individu serait équipé d'un (un ?) ordinateur et pourrait communiquer et échanger avec n'importe quel autre individu sur terre de manière immédiate et gratuite mais aussi avoir accès à une quantité infinie d'informations et de services, frappait à la porte. Le partage des savoirs ainsi que des idéologies dangereuses et aveugles qu'elle rendait possible allait bouleverser non seulement la société mais questionnait en même temps la suprématie des institutions démocratiques représentatives. Les possibilités de partage allaient accélérer les développements anti-démocratiques, et ouvrir la voie à des formes d'instabilité politique et sociétale. Le « fondamentalisme » qui était plutôt positif à l'origine (le terme a commencé à se répandre aux États-Unis aux lendemains de la Première Guerre mondiale) a évolué vers une connotation péjorative avec une dynamique globalisée. Des éruptions de mécontentement sociétal et national, commençaient à se traduire au niveau globalisé comme un phénomène international dans des comportements meurtriers projetant des nuages sur le vivre ensemble. Apparemment, le fanatisme religieux dont Winston Churchill disait qu'il est caractéristique pour « quelqu'un qui ne veut pas changer d'avis et qui ne veut pas changer de sujet » a changé de visage et est devenu une entrave pour les démocraties

occidentales. Si après 1950 les guerres s'éloignaient et après 1989 le monde semblait promis à une nouvelle ère démocratique sans nuage, au point qu'un fameux politologue américain annonça la fin de l'Histoire et la victoire totale de la démocratie, les choses ont changé. Des institutions internationales telles que les Nations Unies affirment que l'extrémisme religieux et l'intolérance religieuse, l'arme à l'épaule, sont en nette augmentation dans le monde entier et les faits le prouvent. C'est un nouveau défi qui porte en lui la conscience de l'imperfection des organisations et montre que l'Europe aussi a besoin d'un nouveau souffle pour avancer, donner du sens et renforcer l'inclusion, et ainsi maintenir la cohésion et s'épanouir.

Un exercice d'introspection bien difficile. Mais il n'est pas en décalage avec le passé. Cette génération a pris conscience que de toutes les assertions au sujet des politiques actuelles, une est certaine : la pensée européenne a largement précédé la politique européenne pourtant déjà espérée par Claude-Henri de (Comte de Saint-Simon) Rouvroy en 1814 dans son essai prophétique sur « La réorganisation de la société européenne ou de la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance nationale ». La réalisation de cette pensée européenne sous pression, fragile et forte en même temps, est toujours en cours. Sa réussite est entre nos mains.

### **1.2.1 Article 17 et Traité de Lisbonne**

Si l'Union européenne est restée, longtemps, selon les mots de Jacques Delors, « un objet politique non encore identifié », le Traité Constitutionnel signé le 29 octobre 2004 à Rome et les évolutions qui suivirent cette démarche culminant le 1er décembre 2009 dans l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, créent de nouvelles opportunités. Le Traité de Lisbonne permit de sortir du marasme institutionnel préalable. Les Églises de leur côté apportèrent, je l'ai déjà signalé, leur pierre à l'édifice dans l'élaboration d'un cadre pour l'institutionnalisation du « dialogue ouvert, transparent et régulier » entre les communautés

religieuses et les institutions européennes. Depuis lors, ce projet théorique a été mis en œuvre par la technocratie de la Commission Européenne et de son entourage proche, et incidemment par le parlement Européen. La Commission Européenne a ainsi ouvert une fenêtre d'opportunité, dont les Églises ont tenté de tirer parti pour promouvoir quelques idées qui leur semblaient importantes pour contribuer aux débats politiques et sociétaux. La question est de savoir si, regardant dans le rétroviseur et lisant l'actualité des dérives religieuses, ce discours sur ce qu'elles appellent leur « core business » n'était pas en décalage avec la réalité. Je m'abstiens de répondre, mais il est clair à présent que la réalité masquait depuis plusieurs années déjà une fracture bien plus profonde que l'on croyait au sein des religions entre ceux qui en Europe avaient pour horizon la convivialité des cultures et les autres. Mais nul ne s'en alarma. Nous étions à la veille d'un grave danger potentiel pour les futures générations dont nous avons en cœur refusé d'analyser les signaux pourtant nombreux. Il suffit pour s'en rendre compte de se rappeler les troubles de la fin du siècle passé dans les banlieues parisiennes, bruxelloises et autres.

Dans la pratique, l'implémentation structurelle et régulière n'est pas facilitée par le nombre d'acteurs religieux et non-religieux contribuant aux débats. Paradoxalement, à maints égards et surtout pour les Églises minoritaires (la majorité des Églises en Europe), les décideurs européens étaient pourtant souvent bien plus accessibles que les décideurs nationaux. Il semble en effet, dans beaucoup de situations, qu'il était possible par le biais de l'article 17 du Traité de Lisbonne (qui devrait aussi s'articuler au niveau national) d'avoir sur les institutions européennes une influence bien plus forte que sur les institutions nationales.

### **1.2.2 Poser le problème**

L'avenir de l'Union européenne est nettement tournée vers l'être humain quand il s'agit de valeurs, de solidarité, de cohésion sociale ; de l'autre côté c'est un projet renforcé par l'adjectif européen, qui détermine des questions politico-théoriques touchant les peuples et les terres qui les

portent, dépassant largement le seul problème de la coexistence pacifique entre les hommes et femmes concernés.

Voilà le problème posé. Et voici mon intention : montrer, peut-être convaincre, que l'Europe qui est un fait reste aussi un projet. Et que les Églises ont toujours un rôle important à jouer dans une Europe en devenir. Non par souci de nouveauté, mais de fidélité. C'est dans ce contexte que s'inscrit le propos de ce petit livre. Certes, il ne constitue qu'un regard. Mon regard. C'est pourquoi qu'il n'a d'autre prétention que de soumettre quelques pensées, sans simplifier les questions sous-jacentes ni ouvrir le débat sur tous les aspects du problème. Mon propos vise plutôt à mettre en avant quelques questions qui alimentent mon/notre imaginaire. Le nous est tantôt inclusif, tantôt exclusif ; chacun pourra le lire comme bon lui semble.

Je tâcherai d'aborder cinq sujets qui d'une façon ou d'une autre me préoccupent et préoccupent les Églises en ce moment de l'histoire. Paradoxalement leur contenu est très peu connu, mais ils lient des questions de nature théorique à des questions relatives à l'identité européenne. Si l'Europe de demain est porteuse d'un « supplément d'âme », n'est-ce pas en premier lieu une question d'identité, de culture, de destin ? J'aborde la question à travers diverses préoccupations qui par le passé ont déjà été débattues au sein de la Conférence des Églises Européennes : le problème des fondements de l'Union européenne ; les valeurs européennes ; la démocratie européenne ; la justice sociale et le droit, et les frontières de l'Europe.



## LES FONDEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE

### 2.1 Jusqu'où doit aller l'unification de l'Europe ?

Dans son livre “The Ecumenical Movement and the Making of the European Community” (Oxford, 2014) Lucian N. Leustean décrit l'histoire du dialogue des Églises avec les institutions européennes. Il y constate que si depuis un demi-siècle la paix en Europe est passée par la construction d'une unité politique réalisable, la pensée européenne est basée sur des principes beaucoup plus anciens qui, comme je l'ai déjà souligné, ont largement précédé la réalité politique. Ils suscitent la question de la définition d'une société européenne et de la définition anthropologique des « Européens ». Où voulons-nous en venir avec l'Union ? Quel est le but de l'intégration ? Jusqu'où doit aller l'unification de l'Europe ? Si des voix s'élevèrent pour amener les Européens à se projeter ensemble dans le monde et à promouvoir les droits et libertés universels en ce sens qu'ils nous protègent de la folie humaine, cette question implique une identité européenne se traduisant dans une politique intérieure comme extérieure commune. Mais comment dans ce contexte tirer le meilleur de la « variété européenne » et sur quels critères ? Le problème posé dépasse, comme nous le voyons tous les jours dans les débats européens, largement le cadre d'un accord de coexistence pacifique entre nations et de politique étrangère fondée sur la capacité à faire respecter les valeurs démocratiques européennes. La question

décisive est de savoir si ensemble nous sommes en mesure de donner un sens collectif à ce continent, et de revivifier notre démocratie pour reprendre en main notre avenir et les perspectives futures.

## **2.2 Le « minimum commun »**

Une question séduisante qui nous occupe tous est celle des « sensibilités différentes », plus concrètement encore du « minimum commun » sur lequel construire l'Union européenne. La grande leçon de la seconde moitié du XXe siècle est après tout la condamnation du fanatisme nationaliste et la lutte pour la tolérance et la convivialité interculturelle. Le fanatisme nationaliste est en somme notre eczéma, la purulence que nous grattons rageusement et qui, comme nous l'avons vu dans les Balkans, l'Ukraine et la montée d'extrême gauche ou droite dans d'autres parties d'Europe, s'amplifie encore. C'est un héritage que l'Union européenne doit absolument assumer car il s'agit, à côté de la question religieuse, de la peste de l'âme européenne. Elle se propage comme une épidémie et nécessite que l'on réfléchisse sérieusement si l'entité européenne ne doit pas être davantage qu'un conglomérat basé sur des relations de justice et d'assistance mutuelle et devenir un « demos polyethnique » basé sur une justice distributive plus large ?

Voici le problème. La démocratie européenne est basée sur une reconnaissance mutuelle et un projet politique concret de mise en pratique de l'ouverture à différentes identités, mais non sur leur fusion. Depuis 1993 les citoyens européens des États Membres ont obtenu automatiquement un droit de citoyenneté européenne. D'une certaine manière, concernant les droits de ses citoyens, l'Europe est passée de l'homo nationalis à une nouvelle conception : celle du citoyen européen. Mais qu'est-ce qu'un citoyen européen ? Et au vu des évolutions des derniers mois et des tensions entre certains pays membres suite à la débâcle financière dans certaines parties de l'Europe, la démocratie européenne est-elle vraiment possible ? Les accords de ces dernières années, cités dans l'introduction de ce petit livre, constituent des jalons institutionnels d'une Europe qui ouvre avec optimisme la voie d'un développement supranational et affirme que cette voie est la seule

garantissant à la fois stabilité économique et paix humaine. Mais comment alors intégrer le contexte international dans les divers débats nationaux afin non seulement de reléguer, mais d'intégrer et d'internaliser ce contexte international dans les entités nationales ? Si « l'âge d'or » de l'unité et de l'intégration européenne n'est point derrière nous, il est devant, et l'organisation de la société européenne et la définition d'un avenir collectif un défi commun.

La même question peut se formuler en d'autres termes pour le travail de la Conférence des Églises Européennes dans les années à venir. Un défi qu'elle ne pourra assumer qu'en promouvant un esprit d'ouverture, de coopération et de partage.

### **2.3 Le « telos » de l'Union européenne**

Le lecteur aura déjà compris que je suis devenu méfiant quand on me pose la question du but final (le « telos ») du travail de la Conférence des Églises Européennes dans le cadre des relations avec les institutions européennes. Je réalise à présent que je dois cesser de m'interroger sur mon propre désespoir - c'est, selon une expression pleine de sel, un chemin qui ne mène nulle part. Il faudrait d'abord savoir si ce n'est pas la conscience européenne en général qui est suspectée par la question. Il est en effet curieux de noter à quel point le but final (le « telos ») de l'idée européenne nous place actuellement devant un problème. Si c'est bien la conscience européenne en général qui est en cause et non seulement la mienne ou celle du travail de la Conférence des Églises Européennes, il est difficile d'être en mesure de répondre. En outre, le caractère indéfinissable et flottant de l'Union européenne ne met pas seulement à l'épreuve le développement des institutions européennes, mais fournit également des arguments aux eurosceptiques. Quel est l'objectif final que l'Union européenne veut servir ? Comment interpréter les valeurs fondamentales de l'Union ? Quelle pourrait-être la structure de base d'une constellation



supranationale ? Il faudrait aussi savoir dans quelle mesure l'Union européenne peut encore s'élargir.

Il est nécessaire de s'interroger délibérément sur la signification et le but de la constellation européenne. Si tout commença à Paris en 1951 avec « a destiny henceforward shared », maintenant le problème est là. Quelle est à présent cette « destiny henceforward shared » ? Comment pouvons-nous, Conférence des Églises Européennes, traduire ce « telos » dans un langage intelligible si la véracité du moment veut que partout en Europe on s'interroge non seulement sur le chemin du minimum et du maximum commun, mais sur la raison d'être même de la construction européenne ?

Enfin, la méfiance que je mentionne n'est donc ni personnelle, ni le fruit du hasard. Ce n'est pas tant moi qui m'acharne à tâcher de formuler des réponses ; c'est la clarté du chemin commun qui est en cause. Cette méfiance est en fait fondée dans la conscience européenne en général. Il s'agit donc d'un problème sujet à caution, et il me faut éviter le piège de vouloir trouver une réponse absolue. Je ne suis ni au début ni à la fin de l'Histoire, mais selon toute vraisemblance, à bonne distance de l'un comme de l'autre.

## **2.4 L'Europe des citoyens et l'Europe des nations**

La crise financière européenne et mondiale a conduit à une mobilisation politique importante mais suscite parfois des réponses fragmentées et purement nationales. Elles n'ont fait qu'aggraver les conséquences de la susdite crise, qui s'est traduite dans une crise de sens pour le projet européen. C'est dans ce contexte que nous devons tenter d'acquérir quelques certitudes dans un débat marqué par la contingence historique du moment.

À l'examen, deux modèles semblent être au cœur du débat : un modèle fédéraliste et un modèle qui veut renforcer la souveraineté nationale. Telle est ce que j'appelle la situation dialectique : la situation de la discussion, du débat des conflits entre ces deux conceptions différentes. Les fédéralistes préconisent la création d'un véritable État

fédéral européen, sur le modèle des États-Unis. Les opposants y voient un projet trop ambitieux et plaident pour un meilleur ancrage dans la souveraineté des États Membres. À mon avis, c'est dans ce contexte qu'il faut replacer la discussion actuelle.

En posant la thèse de l'intégration européenne suivant un modèle fédéral, on pourrait, comme l'a fait le sociologue Allemand Jurgen Habermas avant 2012, préconiser la disparition de l'État-nation afin de le remplacer par un « patriotisme constitutionnel européen ». S'il est bien d'affirmer l'idée, ne nous laissons néanmoins pas prendre au piège du vocabulaire. Un « patriotisme constitutionnel européen » n'est pas envisageable sans reconnaissance du rôle des États-nations en Europe. Même si après toutes les dérives et catastrophes totalitaires du XXe siècle et compte tenu de la situation actuelle en Ukraine, l'État-nation est devenu sujet à caution. Mettre en garde contre les périls de l'esprit nationaliste incite en même temps à ne jamais s'en remettre les yeux fermés à un supranationalisme sous quelle forme que ce soit, sans proposer aussi des éléments d'appréciation pour l'État-nation. Cela dit, l'Europe a fini par bien apprendre la leçon, même si elle fut parfois longue à entrer dans les faits : l'Europe est à la fois l'Europe des citoyens et l'Europe des nations, structure binaire qui caractérise son existence. Les États Membres individuels sont liés à l'Union européenne par une hétéarchie dans laquelle tous deux sont des personnes morales au regard du droit international.

## **2.5 Le mono-nationalisme**

N'allons pas nous imaginer qu'une image idyllique se dégage des lignes précédentes. Et ne nous faisons pas d'illusions : si la structure est plus ou moins claire, les procédures de décision elles, ne l'ont jamais été. Du moins pas pour les citoyens non impliqués. Une situation politique hybride implique automatiquement des processus de prise de décision hybrides et un risque d'éparpillement et de manque de coordination. C'est l'une des raisons majeures qui ont poussé l'Union européenne à

organiser des structures internes d'une grande complexité, aptes à gérer le processus. Cette constatation va de pair avec un avertissement : n'embellissons pas indûment la situation. Plus d'une fois par le passé, l'Union européenne a dû faire l'équilibriste afin d'empêcher le blocage du système. Les réalités électorales des dernières années ne manquent pas de rappeler les difficultés d'une notion de souveraineté collective. Une mise en garde liée à la question de savoir comment articuler la volonté du peuple. Pour les uns, cette volonté ne peut être comprise que dans le contexte du « mono-nationalisme », de l'identité nationale et culturelle d'un peuple. Pour d'autres, le lien exclusif entre la démocratie et l'État-nation semble dépassé.

Mais que se passe-t-il si une identification en plusieurs « couches » est mise en évidence ? La tentation est grande de chercher dans des recettes mono-européennes ou au contraire mono-nationalistes la pertinence et l'identité démocratique. Parce que la nation européenne est toujours un projet, je suppose. Mais on pourrait imaginer qu'il ne faille pas exclure d'emblée cette idée théorique de la formation d'une « méta-nation » allant de pair avec une structure nationale. Certainement pas alors qu'à plusieurs reprises déjà dans le passé, de grandes voix s'élevèrent pour amener les Européens à se projeter ensemble dans le monde. Par rapport à cette question, une sorte de désespérance s'est manifestée au fil des années. La prochaine génération qui se bouscule maintenant au portillon européen aura-t-elle la capacité de dépasser les hésitations du passé ?

## **2.6 État et nation**

L'Union européenne, il est vrai, s'est souciée d'établir des mécanismes de solidarité entre les États Membres. Entre autres par le biais de ses programmes de soutien financier. Pourtant le budget - des réactions de frustration n'ont pas tardé à se manifester de part et d'autre - est maintenu relativement limité : seulement 1% du produit intérieur brut des États Membres de l'Union. Nous devons donc éviter d'adopter des sentiments et des critères de jugement qui ne sont pas en adéquation avec l'envergure de cette opération de solidarité. Néanmoins, je voudrais dans

ces lignes mesurer l'enjeu et souligner l'importance du principe de solidarité comme argument pour l'Union européenne.

Pour renforcer la solidarité européenne, différents facteurs jouent un rôle. Pour comprendre l'enjeu, nous devons d'abord nous efforcer de mieux saisir la différence entre « l'État » et « la nation ». Le statut et la fonction de l'État sont étroitement liés aux institutions politiques, tandis que le terme « nation » renvoie vers une identité culturelle et une compréhension (où, à en croire l'histoire des Bataves ou des Belges parfois une « invention » !) de l'histoire nationale commune, c'est-à-dire à l'idée de former un peuple ensemble. D'ordinaire, on considère ces termes comme interchangeables, mais les amalgamer n'a ni sens ni pertinence. Bien au contraire. Il suffit de comparer la France à l'Allemagne pour s'en rendre compte. En Allemagne, l'État suit la nation : à la base il y avait la culture nationale autour de laquelle l'État s'est constitué. En France, par contre, c'est l'État qui a précédé la nation. L'État existait bien avant la langue nationale ; en Allemagne, la langue commune et nationale en constitue la base. Cette différence dans la manière de construire l'État et la nation n'est pourtant pas corrélative d'une différence dans la manière de définir l'État-nation. Tous deux transmettent le message de l'importance de l'État-nation : un État avec une culture nationale partagée.

Si jusqu'ici les choses sont claires, c'est l'avènement d'une rupture de continuité qui inquiète. Pour commencer l'État-nation traditionnel est mis sous pression par des remous intérieurs : des nations sub-étatiques comme la Flandre, l'Ecosse ou la Catalogne revendiquent leur autonomie. D'autre part, nous avons déjà touché au débat concernant les niveaux décisionnels supranationaux : l'OTAN, les Nations-Unies, l'Organisation Mondiale de la Santé et, la plus intégrée, l'Union européenne. Certains prétendent et continuent à souligner que si l'on veut être objectif et regarder la réalité en face, on doit avouer que la solidarité joue surtout au niveau des communautés nationales et dans une plus large mesure encore au niveau des nations sub-étatiques. Dans le débat politique belge par exemple, l'appartenance sub-étatique décide de la manière dont il

convient de prendre position dans le présent débat sur la solidarité nationale et internationale. Le débat va même plus loin. Il s'agit selon les nationalistes flamands de se rendre compte qu'à tous les niveaux une identité sub-nationale organise mieux la solidarité, partant du principe paradoxal qu'une solidarité entre entités sub-nationales (Flamands et Wallons) n'est pas opportune. Impossible, à cet égard, de dire aujourd'hui ce qu'il en sera demain, heureusement d'ailleurs : le paysage politique est en constante évolution et les politiciens ne sont pas censés se contenter de répéter de façon béate les doctrines définies par d'autres dans le passé.

## **2.7 Cohésion européenne**

Les hommes ne peuvent espérer se libérer un jour du danger d'une guerre, mais le fait que - jusqu'à la guerre civile en Ukraine - l'inquiétude dont l'Europe a souffert au cours de l'histoire risque de revenir au sein de l'Union européenne, est aisément perceptible. De nombreux observateurs estiment pour cette raison que l'argument que l'Union européenne est garant de paix ne nécessite pas « plus d'Europe ». Au contraire, avec « plus d'Europe » les tensions semblent plutôt augmenter. Au vu de ces considérations, il n'est pas clair dans quelle mesure la poursuite du processus d'intégration de l'Union européenne est encore nécessaire pour garantir la paix.

Reste la question de savoir pourquoi l'exigence fondamentale d'un engagement au niveau européen demeure. C'est une question qui préoccupe l'Église d'Angleterre après l'euroscélérèse proclamée qui semble faire un pic symbolique dans les discours eurosceptiques. Pour ces derniers le message est simple : fini le mythe d'une Europe unie. Désormais la politique de ceux qui choisissent cette voie ne suscite plus d'étonnement, car on entend d'une façon ou d'une autre plus ou moins fort ce même discours presque partout en Europe. Beaucoup d'observateurs soulignent pour cela que l'Union européenne a besoin de plus de cohésion et d'identité commune. Je suis convaincu que leurs observations sont significatives. La conscience politique est appelée, par le cours de l'histoire, à y porter attention.

Si l'on accepte le défi, il semble qu'il faille distinguer différents modèles afin de résoudre le problème de cohésion et d'identité commune. Dans le premier modèle, je l'ai déjà mentionné, il s'agit de promouvoir une sorte d'identité constitutionnelle sous forme d'un « patriotisme constitutionnel » afin de stimuler l'adhésion des citoyens européens aux principes politiques sur lesquels repose l'autorité de l'entité politique supranationale. L'autre chemin consiste à stimuler et partager les cultures nationales qui se mélangent dans une communauté et une culture plus vaste, sans totalement s'amalgamer. L'amélioration de la base d'unité ne sera alors plus focalisée seulement sur une base politique supranationale. On a peu insisté, semble-t-il, sur cette possibilité. Quoi qu'il en soit, nous sommes interpellés par le fait que dans certains pays c'est déjà le cas. En Belgique la nation étatique est combinée avec des formes de nations sub-étatiques : Bruxelles, Flandre, Wallonie, la Communauté Germanophone. Il est possible, même si certains extrémistes le nient, d'être flamand et belge en même temps : les faits le prouvent. Si l'on se veut respectueux de la vérité, et c'est le cœur de mon message, il vaudrait mieux éviter de se prononcer trop négativement et sans nuances sur le nationalisme, fondé dans une image identitaire beaucoup moins exclusive qu'on le prétend. Si cette possibilité s'impose ainsi à l'attention comme une forme qui n'est pas exclue au niveau national, pourquoi ne sommes-nous pas aptes à la promouvoir pour l'Europe entière ? Si nous poussons plus avant l'analyse, qu'est-ce que cela pourrait signifier pour une « identité nationale » au niveau européen ? Voilà selon moi une théorie avec une perspective à longue échéance, mais qui correspond à une expérience historique dont il n'est pas si difficile d'inventorier les bienfaits.

## **2.8 Enjeux pour la Conférence des Églises Européennes**

Que faire pour y arriver ? La formule n'est pas simple, je suggère seulement quelques pistes. Ils se situent dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté. Une possibilité s'impose d'emblée : la mise en œuvre d'un

curriculum historique au niveau européen. À cet accent sur l'importance de l'identité fondée dans l'Histoire, j'aimerais ajouter qu'un processus d'identification passe aussi par des symboles comme l'hymne ou le drapeau européen, sans oublier des programmes d'échanges comme le programme Erasmus. À dire vrai, les Églises ont aussi un rôle à jouer. Il est possible d'influer sur l'élaboration d'un sentiment d'appartenance européen a contrario des euroscepticisms bornés. Il est possible de réduire les écarts et de réaliser une Union dans laquelle les citoyens se sentent en relation les uns avec les autres et pas seulement comme des membres de différentes nations. Il est possible pour les Églises d'organiser des programmes interculturels au niveau européen et ainsi mettre en contact des jeunes de différents horizons géographiques, politiques, ethniques et religieux. Pour la Conférence des Églises Européennes, l'un des enjeux est donc de savoir comment élargir ce cercle de solidarité entre les Églises, réservoirs d'identité commune.

Ces idées sont simples ; pourtant il n'est pas sûr que l'on parvienne à mettre en œuvre la thèse que je viens de développer. La situation peut pourtant être considérée comme une opportunité pour la cohésion européenne en dépit des obstacles à première vue insurmontables. C'est à ce moment que les choix sont faits pour une plus grande solidarité européenne. À contrario de ce que certains pensent, l'idéal d'une Union sociale est mieux servi par plus d'Europe que par son démontage.

## LES VALEURS EUROPÉENNES

### 3.1 Construire une Union sociale

Construire une Union sociale constitue encore et toujours l'une des préoccupations majeures. Si l'intention est claire dès le début, dans les faits ce profil se dégagera seulement si la question des valeurs est mise sur le tapis. Cette question centrale est étroitement liée à celle de l'identité de l'ordre politique. S'agit-il d'un cheminement dans une perspective bien définie et inspiré par des valeurs non négociables qui guident le processus (approche normative), ou s'agit-il d'une aventure aux péripéties multiples, un constant mouvement de reprise et de réappropriation (approche politique)?

La tentation est grande de faire un choix comme ce fut le cas par le passé pour des philosophes politiques comme Thomas Hobbes, Immanuel Kant, Nicolas Machiavel et Jean-Jacques Rousseau. Pour eux, s'en remettre à des choix signifie exclure. Toutefois, il n'est pas question d'exclure : il y a seulement une différence dans l'interprétation. Impossible à cet égard de choisir. On n'amorcera la discussion que lorsque l'on prendra conscience qu'il ne suffit pas de tenir compte d'un des deux seulement pour régler la question. L'institutionnel doit être porté par les gens ; il doit être ancré dans l'esprit des citoyens. N'oublions pas que le projet européen n'aurait pas été nécessaire si l'Europe avait d'emblée été une communauté avec une culture et des valeurs communes. Le « projet Europe » est le résultat d'une



fraternisation suivant une période de grandes confrontations politiques et militaires. Après le temps des grandes confrontations, quand l'Europe était en butte aux agressions de controversistes fascistes et communistes, les politiques durent se montrer capables de relever le gant. Il a fallu déconstruire de part et d'autre des préjugés sur lesquels reposaient ces controverses politiques et penser des formes politiques et sociétales très différentes.

L'Europe de nos jours est une réponse à l'état de guerre qui existait en son sein. Des dispositions ont été prises, des formes de coopération développées et des lois mises en place. Mais entretemps les choses ont bougé. Le moment est maintenant venu d'admettre que nous traversons une crise de société, une crise de sens collectif et peut-être même une crise qui, comme je viens de le constater, met en doute tout le projet européen. Le père et philosophe Antoine Guggenheim décrit cette situation en comparant les citoyens à des ours polaires sur un iceberg qui fond, à une transformation sans précédent du monde en se demandant ce qui va se passer. L'Europe semble parfois complètement déstabilisée et incapable de se projeter dans l'avenir. Le débat vaut la peine d'être relancé aujourd'hui.

### **3.2 L'Europe, une « partie perdue » ?**

Alors comment agir ? L'amélioration de la situation est-elle encore possible ? Ou doit-on plutôt considérer la question comme relativement banale ? C'est ce que font les eurosceptiques en disant qu'il n'y a pas lieu de s'énerver, que pour l'Europe c'est quand même « partie perdue ». Mais je n'en suis pas aussi sûr. Même quand le doute a commencé à prendre de l'importance et même si l'on doit remarquer que, dans ce domaine, il semble parfois y avoir plus de désaccords que d'espoir, cela correspond profondément à la mentalité contemporaine de scepticisme institutionnel. Dans ce contexte, chaque discussion concernant des valeurs communes comme vecteurs possibles pour la prise de décision et la gestion politique, peut être séduisante pour les uns et réfutable pour les autres.

Comment vivre ces temps nouveaux, toujours plus complexes ?  
Comment tracer un chemin européen d'identité culturelle et politique ?  
Comment garantir un équilibre, et quels défis nous attendent ?  
Il me semble que l'on pourrait porter un nouveau regard sur ce dilemme en reconnaissant que l'identité européenne repose peut-être sur le principe

« d'être d'accord de ne pas être d'accord ». C'est-à-dire que la cohésion de notre société européenne est en partie construite sur des oppositions. Avec néanmoins un « mais » : tout excès trop voyant ouvre une brèche qui potentiellement risque de mettre en péril le projet commun. Étrange époque, mais il n'y a rien à regretter; beaucoup à méditer. C'est la raison pour laquelle nous nous concentrerons maintenant sur ce point.

### **3.3 La pluralité politique et religieuse**

Remontons brièvement aux origines : L'Europe est restée très marquée par le contexte de la Seconde Guerre mondiale. Le XXe siècle, qui a vu la montée des totalitarismes et la presque victoire du communisme, s'est terminé par ce qu'on pourrait appeler « la fin des idéologies ». Il a été le siècle des grands rêves baignés de sang et des aspirations déçues. Pour cette raison, aucun de ceux que l'on qualifie d'« Européens » d'après-guerre n'a repris à son compte l'idée qu'il y aurait une culture européenne dominante : la guerre dévastatrice venait de démontrer le contraire. Bien avant déjà, les conséquences du schisme de 1054 et de la Réforme protestante eurent des répercussions importantes sur le vivre ensemble européen. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les phénomènes sociologiques et politiques qui sont liés à leur histoire. Avec le protestantisme apparaît pour la première fois cette fameuse liberté de conscience sans laquelle notre système culturel serait assez différent. En même temps, le protestantisme s'est imposé à la pensée européenne avec des doctrines plurielles au temps de la Réforme, en se dotant très tôt de structures nationales ou même régionales. Ainsi c'était aussi le cas pour l'Église d'Angleterre. Si certaines régions sont passées

tout entières à la Réforme, dans d'autres régions la contre-réforme ne voulait pas laisser pourrir la situation, d'autant que des déboires politiques pourraient s'ensuivre. Bref, suite à la Réforme la pluralité politique et religieuse devient un fait et caractérise l'Europe jusqu'à ce jour. L'important après la Réforme n'était pas tellement de créer une situation nouvelle, mais de l'assumer : un nouvel équilibre et des nouveaux défis politiques et religieux. Logique évidemment, car une Europe qui englobe l'ensemble, qui remplace les cris de protestation par l'écoute, était encore bien loin à l'horizon. Après tout, la paix et la réconciliation ne sont pas des valeurs que l'on peut imposer; il faut les cultiver. Ce sont des graines que les hommes sèment et que les citoyens entretiennent.

### **3.4 Un malaise de société**

À vrai dire, s'il règne un malaise dans notre société, cette situation ne s'est pas simplement développée dans la dernière décennie du XXe siècle. Au départ, les tensions datent déjà du temps où la Réforme a conduit certains à reconsidérer le religieux institutionnel, et plus tard, dans la foulée, de considérer l'humanisme comme une interprétation du monde prenant ses distances par rapport à la tradition chrétienne, tout en s'y rattachant d'une façon oppositionnelle. Une des tensions qui caractérise l'Europe, le malaise que la laïcité éprouve à l'égard des choses de la religion, existe donc depuis très longtemps. Partageant depuis des siècles la « longue marche de la citoyenneté européenne », croyants et incroyants, protestants, catholiques romains, orthodoxes et libre penseurs, mahométans et juifs n'ont pas toujours choisi de vivre ensemble, mais ne peuvent pour autant abolir leur relation d'interdépendance dans un monde globalisé et a fortiori dans la construction du projet européen. Il faut bien, comme disait le philosophe allemand Immanuel Kant, se supporter mutuellement.

L'inverse semble pourtant être le cas. L'histoire européenne est jalonnée de combats idéologiques et religieux. C'est une histoire où se succèdent des rapports de force et où la neutralité n'existe pas. Pour rejoindre ici la réflexion de Pascal, le citoyen européen n'est pas

seulement rivé à ce qui se manifeste à lui au milieu des choses, il est encore rivé à ce qui se manifeste progressivement à lui au cœur de l'Histoire.

Comment exploiter l'humanité commune et, ensemble, construire l'Europe est pour le moment l'une des questions les plus urgentes. Comment favoriser le développement de chaque identité et continuer d'édifier une société européenne plurielle et unie ? La question porte en elle la conscience de l'imperfection de la réalité européenne, et il est clair que pour maintenir la cohésion et s'épanouir, il nous faut avancer, donner du sens, mais aussi renforcer l'inclusion. J'ajoute qu'il est urgent de repenser le bien commun et de promouvoir un esprit d'ouverture, de coopération et de partage. C'est indispensable pour nous en sortir ensemble. Car n'oublions jamais que la réalité politique européenne est ce qu'elle est : une forme de collaboration entre des États souverains qui, sur base de cette souveraineté, décident de déléguer des prérogatives et des pouvoirs pour le bien commun.

Les générations alimentant les partis politiques au lendemain de la guerre frappaient par leur diversité, leur ouverture, leur sens de l'Histoire ainsi que leur envie de collaboration et de modération. Celles qui ont pris le pouvoir depuis la fin du siècle passé frappent, comme le signale Guillaume Klossa dans son petit livre intitulé « Une jeunesse européenne », par leur faible appétence pour des idées neuves, leur incapacité à se projeter au-delà des intérêts de leurs électors respectifs, leur tentation d'intégrer dans leur corpus idéologique les revendications des composantes les plus extrêmes de la société afin de capter leurs électeurs, voir leur sectarisme. Déjà au début du XXIe siècle certains intellectuels nous prévenaient de la dynamique de la dette qui menaçait nos sociétés vieillissantes d'une crise sociale durable. Deux décennies plus tard il faut toujours du courage pour critiquer la logique purement économique et remettre en perspective chaque action et initiative politique au regard des valeurs fondamentales que sont la dignité, le respect et la solidarité.

Certains se sentent aujourd'hui comme des marginaux, exclus de l'histoire du continent - terme employé d'ailleurs par certains Britanniques pour indiquer une Union européenne bien loin de leur île. Le contexte s'y prête d'autant plus qu'après un demi-siècle d'histoire européenne, la question du « political leadership » revient sur le tapis. Ce « political leadership », ne favoriserait-il pas au niveau européen ce qu'on appelle les « intérêts des générations futures » ? En ce qui me concerne, poser la question c'est déjà y répondre. Je doute que cette dynamique soit salvatrice, même s'il est vrai que, faute de projet commun, nos dirigeants se sont transformés en gestionnaires du quotidien. Cédant à la curiosité de comprendre les enjeux, il suffit de traduire le terme en son équivalent allemand (Habermas qui est allemand utilise toujours le terme en anglais) pour comprendre mes hésitations...

### **3.5 À la recherche d'un « modus vivendi »**

Aujourd'hui, notre génération se trouve à la croisée des chemins. L'intégration des grands défis d'un monde en mutation brossant les chemins à parcourir pour les temps à venir, devra se faire dans le débat. Il devra favoriser un modus vivendi qui nous projette dans l'avenir. Un modus vivendi (parfois appelé dans mon pays natal « solution à la belge », car il s'ouvre seulement dans et par le dialogue) ne peut être qu'un avenir qui nous mobilise collectivement. Non par une normativité imposée, mais par la mise en œuvre de principes de dialogue construits sur base de normes générales, en ayant conscience que la démocratie se joue aussi bien au niveau local que national, européen ou global selon les sujets.

C'est un défi, et je suis réaliste. De nombreux essais ont déjà été publiés afin d'aborder la fameuse question de la subsidiarité. Il règne à ce niveau un malaise dans la société européenne : le dialogue de sourds. Il y a des tensions, enracinées dans les préjugés et nourries par l'ignorance de l'autre, tant au niveau européen qu'au niveau du dialogue entre nations et États. Nous vivons dans un monde où, trop souvent, l'opposition culturelle se vend bien. Elle remporte des voix. Elle gagne

des points. La partie contre les préjugés comme contre les eurosceptiques n'est donc pas gagnée d'avance. Il reste beaucoup à accomplir.

Par ailleurs, une exigence légitime du dialogue est l'aptitude à l'autocritique : le débat avec l'autre ne doit pas conduire à la glorification de sa propre position, mais plutôt à se demander si cette dernière cerne mieux ou moins bien les problèmes en jeu. Le débat sur la question financière qui a déclenché tout le processus de mise en œuvre de mécanismes monétaires pour sauver la Grèce de la catastrophe, porte en fait sur le fond-même de la compréhension de l'autre. Et d'autant plus sur la question du vivre ensemble et du dialogue interculturel. Car in fine c'est bien de cela, une question de valeurs européennes, qu'il s'agit, sous couvert de gestion financière. Des discussions concernant cette question, j'aboutis au constat qu'une grande inquiétude sur l'avenir commun nous saisit. Si nous ne regardons pas les défis en face, nous entrerons dans une période de déclin accéléré et de rejet massif du projet européen, comme cela se profile déjà à l'horizon dans certains pays.

### **3.6 La « lutte pour la reconnaissance »**

Dans cette époque de crise économique, nombre de questions relatives aux identités sont davantage mises en lumière. Les décisions d'austérité financière concernant la situation en Grèce devaient constituer un outil fondamental pour soulager les tensions liées à la situation économique. En réalité, elles ont contribué à une situation qui a contrecarré la volonté de définir un « point de vue européen ». Elles ont renforcé le problème. En période de crise, les gens et les peuples sont en recherche d'une identité. Renforcer le sentiment d'appartenance est pour les électeurs et pour les élus alors parfois plus important que trouver des solutions concrètes. Des peuples qui se voient privés de pouvoir économique, exclus et isolés, ont alors tendance à revendiquer leurs « valeurs » et à insister sur leur identité (puissance économique d'un côté, culture de fierté grecque millénaire de l'autre). Ainsi nous sommes pris de vertige par rapport à l'avenir. Pourtant nous ne pouvons nous empêcher de nous

en préoccuper, soucieux de savoir ce qu'il nous réservera, en bien ou en mal, soucieux de le maîtriser le plus possible.

Il est temps donc de regarder encore de plus près le « mythe de l'unité européenne ». En principe je m'active comme citoyen européen pour me construire une identité, dans le souci d'être celle ou celui que je veux être. Et c'est ainsi que ce qui aurait dû me centrer me met mal à l'aise. L'Europe m'arrache dans un certain sens à mon identité. Alors que je réfléchis à la question identitaire de mes racines, elle me pose en dehors de moi-même. En d'autres termes, je le répète, les identités culturelles et religieuses nationales sont en même temps appelées à devenir « excentriques », au sens littéral. Il est nécessaire en tant qu'Européen d'intégrer l'extériorité, ou, comme l'appellent les philosophes, l'altérité. Je peux alors sortir de moi-même sans me disperser. Je peux aller à la rencontre des autres, réapprenant sans cesse, dans ce don d'autrui, à me recevoir moi-même.

Cette « lutte pour la reconnaissance » caractérise notre époque. Ainsi, la Grèce vit sa situation comme une crise de la reconnaissance européenne : rendue inutile, et plus que ça, il n'y a plus de reconnaissance sociale pour les politiciens pro-européens ni pour l'Europe comme agent de prospérité et d'appartenance commune. Ces évolutions remettent en question la dignité de tout un peuple, et pour exprimer ce problème de reconnaissance de manière plus imagée, ces politiciens doivent sans cesse se confronter à la question : « Qu'est-ce qui me donne bonne figure chez mon électorat, qu'est-ce qui m'empêche de perdre la face vis-à-vis d'autrui ? » Cette reconnaissance s'inscrit dans un contexte social bien précis. Dans une Europe dominée par les puissances économiques, la rentabilité semble le critère essentiel. Il en résulte le démantèlement du tissu social, sans beaucoup de considérations éthiques pour les victimes de ces processus. Nombreuses sont ainsi les personnes déclarées socialement inutiles parce que non rentables. Il y a dans les excès de cette logique de la rentabilité prônée par les États qui dominent l'économie européenne quelque chose qui fait réfléchir : l'affirmation à outrance d'une force, d'une maîtrise, d'une réussite, rondement menée, dont l'on

pourra se glorifier. D'une perspective théologique protestante, il y a de quoi se poser quelques questions...





## LES DÉMOCRATIES EUROPÉENNES

### 4.1 Citoyens et non-citoyens

Parfois, la foi chrétienne renverse la perspective. Elle ouvre un espace d'acceptation en proclamant que la personne n'est pas un être désincarné, mais que la vie humaine se déroule, dans son épaisseur, dans sa quotidienneté, avec ses joies et ses vicissitudes concrètes, dans le monde de tous les jours. Le principe de base est l'égalité. Pourtant nos États démocratiques modernes font bien la différence entre citoyens et non-citoyens. L'État moderne cultive le lien entre citoyens et construit des barrières contre les non-citoyens. Etrange situation, mais le réalisme et la logique politique le veulent ainsi.

Le « consensus du centre », sans différence claire et nette entre la gauche et la droite fait le reste : les populismes extrêmes ne passent pas à la trappe, mais la politique leur donne au contraire une valeur électorale. En effet, aussi longtemps que pour obtenir quelque chose le débat politique entre la gauche et la droite est grand ouvert, le danger des extrêmes et des exclusions est coupé à la racine. L'ambiguïté malsaine s'installe lorsque les citoyens, et les politiciens, ne s'attribuent pas à eux-mêmes l'accomplissement de ce débat.

Les valeurs idéelles européennes sont incontestablement la diversité et la pluralité, mais le « connais-toi toi-même », c'est-à-dire la capacité à distinguer ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas, nécessite une distance critique par rapport à soi et aux autres afin d'être en mesure de

saisir ensemble le fondement de l'esprit européen. La différence entre citoyens et non-citoyens est considérée dans notre démocratie moderne comme un acquis. Lisant l'Épître de Paul on peut s'interroger dans ce cadre sur la pertinence et la force du message biblique : « Car nous avons tous été baptisés d'un même Esprit, pour être un même corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, nous avons tous, dis-je, été abreuvés d'un même Esprit. » (1 Corinthiens 12:13). Le dilemme de ces paroles me paraît plus actuel que jamais. La question est : pourquoi l'espace public européen est-il saturé de mécanismes d'exclusion ? Les femmes qui portent la burqa (en Belgique 0,0003% de la population) sont-elles vraiment un danger pour la société et le vivre ensemble ? La question est sur la table. Pourtant, il faut bien se rendre compte que la Burqa n'a rien à voir avec le repli sur soi et l'oubli des autres. Elle n'est pas tant une réponse à la société qu'un questionnement de celle-ci. Là aussi l'on constate que l'avenir de l'Europe doit se construire dans le dialogue constant avec tous ceux qui y vivent.

## **4.2 Diversité et pluralité**

On pourrait se demander si des symboles comme la burqa ou le voile ne doivent pas être exclus d'avance ? Je ne le crois pas. Le problème d'une société ne se réduit pas à un code vestimentaire, tout comme l'interaction entre des personnes ne peut pas être fondée sur leur statut juridique. La conscience chrétienne dit que le dialogue signifie entrer en conversation non seulement sur des situations collectives, mais (comme nous le voyons avec les jeunes partant pour la Syrie) également sur des parcours de vie individuels difficiles, même problématiques. Cela n'est pas aisé, et les schémas véhiculés par les médias ne simplifient pas les choses.

Néanmoins notre vision de l'autre ne peut jamais se fonder sur la peur ; les dialogues doivent être élargis. Ce qui compte, selon moi, c'est la fidélité aux valeurs évangéliques et démocratiques. Néanmoins - je le répète - les questions sous-jacentes ne sont pas facile à résoudre, mais il ne s'agit dans le dialogue pas de calcul, mais bien d'amour pour autrui. En d'autres termes, on parle ici d'un

commandement chrétien œcuménique élargi. Car œcuménique signifie en effet universel. Un véritable dialogue œcuménique concerne l'ensemble de l'humanité ; or nous réduisons singulièrement la portée du mot « œcuménique » en l'appliquant aux débats entre confessions chrétiennes. En politique c'est une invitation ouverte à éviter le danger de voir dans « les autres » des adversaires ou des rivaux (ce que leurs conceptions sociétales peuvent être effectivement). Il faut néanmoins essayer de nouer et de développer des relations avec tout le monde.

Nous sommes divers, nous le resterons, et c'est tant mieux. Mais il vaut la peine, et il est même indispensable, précisément à cause de cette diversité, de susciter des discussions franches et loyales, d'apprendre à mieux se connaître et par conséquent à se respecter et à développer une vision commune de société démocratique.

### **4.3 Une Europe démocratique**

L'idée ou l'idéal démocratique s'exprime souvent en différents termes. Dans « Les démocraties libérales dans le monde » Francis Fukuyama donne une liste des pays munis d'un régime démocratique pour huit dates choisies entre 1790 et 1990. Le tableau révèle immédiatement un fait brut : la démocratie est née, s'est enracinée, et a perduré dans les pays chrétiens - dès 1790 pour la Suisse, les États-Unis et la France. Les premiers pays non-chrétiens à entrer dans ce « palmarès » sont dans les années 1960 la Turquie, Israël, le Japon, l'Inde, le Sri-Lanka, les Philippines. Il faut attendre 1990 pour voir la démocratie faire tache d'huile, sans pour autant entraver véritablement le bloc musulman. Photographie grossière, mais significative par les questions qu'elle invite à poser.

À un second niveau - question plus « périlleuse » pour un responsable dans le mouvement œcuménique - il y a la comparaison entre les confessions chrétiennes. L'orthodoxie est la dernière venue : si la Grèce connaît dès 1900, avec quelques éclipses, une situation démocratique, le pays n'est une république parlementaire que depuis 1975. L'aspect de

l'autocéphalie des Églises orthodoxes, insistant fortement sur la subordination ou sur le lien indissoluble entre l'État et le pouvoir religieux, a-t-il-peut-être pesé sur le retard à passer à un pluralisme religieux, sociétal et enfin à la démocratie ? Je ne prétends pas avoir de réponse, je pose la question.

Bien sûr on ne peut pas réduire la démocratie au christianisme, mais pour ma part je suis convaincu que les principes démocratiques sont en quelque sorte consubstantiels à la culture chrétienne. Autrement dit : il y a affinité entre culture chrétienne et démocratie. Ni plus, ni moins. Inutile de dissimuler les difficultés que cela peut provoquer dans le dialogue interculturel et interreligieux. Dans le même temps il ne faut pas non plus oublier que la notion de démocratie n'est qu'un concept général. D'un point de vue philosophique il est nécessaire de s'entendre sur le contenu. Discuter de la démocratie implique de réfléchir à des questions normatives de fond. La démocratie doit-elle protéger la liberté individuelle ; doit-elle donner aux citoyens un accès direct aux mécanismes décisionnels ; doit-elle défendre les droits des plus pauvres ; doit-elle conduire à des formes significatives de participation démocratique, etc. ? Ces aspects ne s'excluent évidemment pas ; ils se complètent plutôt. Je ne vais pas ici retracer les débats complexes de leur analyse. Je m'y arrête seulement afin de faire comprendre qu'ils influencent la discussion sur la légitimité et la forme démocratique que doit prendre l'Union européenne, tout en sachant qu'il s'agit dans une perspective historique d'une structure européenne « sui generis », car une sorte de fédéralisme sans État.

#### **4.4 Le caractère de l'Union**

La question de savoir quel aspect revêt la plus grande importance et doit occuper la place centrale est étroitement liée à la question du caractère actuel de l'Union européenne. On constate actuellement une tendance à multiplier et à médiatiser les aspects et les réponses techniques de l'Union. C'est un fait que la crise économique menace toujours l'Europe et qu'il faut inlassablement lui résister. Affirmons-le vigoureusement. Mais pour le citoyen, une Europe qui se focalise

seulement sur l'économique est une Europe incomplète, mutilée ou imparfaite. L'Europe se trouve autant, sinon plus, dans ces autres aspects qui aident directement à donner forme à la vie. Ce que le théologien contemporain Paul Tillich appelle dans un sens plutôt métaphysique « la dimension de profondeur ». D'autres ont utilisé l'expression « une âme pour l'Europe » (a soul for Europe).

Résoudre les problèmes économiques reste fondamental. Toutefois, il est peu probable qu'une présentation quotidienne de la technicité des solutions européennes ait un quelconque intérêt pour les citoyens. La question est plutôt : comment dans l'Europe où nous vivons concrétiser la construction de la dimension sociale ? Où nous conduisent les solutions techniques ? Quelles luttes nous incitent-elles à mener, quelles tâches nous poussent-elles à entreprendre, sur quels points nous appellent-elles à protester ?

Les citoyens européens se préoccupent de questions relatives à l'éducation, à la retraite, à la santé, à la sécurité. Tous des thèmes qui relèvent avant tout des compétences nationales. Si résoudre les problèmes techniques à grande échelle aide à résoudre les problèmes de tous les jours dans les États membres, comment faire comprendre cela aux citoyens ? Question difficile et complexe. Cependant, ne nous résignons pas trop vite à l'éclipser : elle n'a rien d'inéluctable. Nous pouvons et devons y répondre.

Dans de nombreuses situations ces dernières années, une approche trop technique a pu donner l'impression que l'Union européenne n'est pas démocratique et loin des citoyens. Il faut donc véhiculer un narratif vivant que l'on écoute avec intérêt et non par nécessité. Faisons ensemble preuve d'imagination pour identifier la pertinence concrète de l'Europe vis-à-vis des citoyens et traduisons-le en termes compréhensibles. Faisons-le d'une telle façon que la réalité européenne soit découverte avec intérêt et passion.

Nous avons encore un long chemin à parcourir avant que les citoyens britanniques, grecs et allemands se reconnaissent vraiment comme membres d'une même communauté politique. Manifestement, la route

sera longue pour transformer les mécanismes démocratiques empruntés du passé en des modèles nouveaux de polyarchie délibérative directe et ainsi répondre à la requête des citoyens pour une démocratie plus participative qui leur donne voix au chapitre dans l'élaboration de leur avenir.

## LA JUSTICE SOCIALE

Pour les Églises, une fonction principale de l'Union européenne est de garantir la justice sociale. Naturellement, la référence à la justice sociale n'est pas propre à la pensée religieuse. En effet, la justice sociale fait partie des principes fondateurs de l'Union européenne, sur lesquels - avec un certain optimisme - on a voulu établir l'ordre d'après-guerre. L'opinion communément admise est que la justice sociale n'a pas de prix. Mais n'en a-t-elle pas un ? Et si la justice sociale est une fin en soi, comment la mettre en pratique ?

Depuis plus de cinquante ans le débat est ouvert. Les questions se résument en trois mots : pourquoi, quoi et comment. Devant la pluralité de réponses, je reprends seulement la première question. Pourquoi l'Union européenne a-t-elle besoin d'une dimension sociale supplémentaire ? N'a-t-elle pas déjà une dimension sociale ?

Commençons donc par souligner qu'il faut lutter contre les préjugés négatifs qui semblent prôner une absence totale de la dimension sociale en Europe. Il s'agit plutôt de déterminer le seuil à partir duquel la dimension sociale est mise en pratique.

Il est clair qu'il y a un acquis important à mentionner : règles concernant la protection du travail, la santé au travail, les droits des employeurs - et j'en passe. N'oublions pas non plus des prises de position en matière de non-discrimination entre les sexes, les âges etc... L'idée qui sous-tend toutes ces mesures est une approche fondée sur les droits de l'homme afin de protéger chaque individu en particulier.



Cinquante ans après, nous constatons néanmoins en cette matière des déséquilibres substantiels entre les pays membres. L'on peut donc craindre que le succès de l'Union soit discrédité par ces déséquilibres excessifs, et cela surtout dans la zone euro. Dans les pays du nord, on semble interpréter ces différences sous l'angle d'une « politique économique inefficace ». D'un côté comme de l'autre, un discours de « nous » et « vous » s'est mis en place. Il y a seulement quelques années l'on assumait pleinement le principe de solidarité entre les pays membres. Aujourd'hui, la critique est que certains sont gouvernés par le court terme et pris dans la logique d'une politique qui ne favorise pas l'intérêt général européen. Les autres de leur côté soulignent qu'une union monétaire n'allant pas de pair avec une confiance dans le tissu social, est difficile à maintenir. La question est : comment évoluer d'une Europe basée sur « l'homo economicus » à une Europe basée sur « l'homo reciprocans ».

## **5.1 Deux perspectives de solidarité**

Le contexte se prête à la question de savoir à quel niveau la cohésion sociale doit être réalisée. Deux points de vue semblent se dégager. Le premier accentue la nécessité de dispositifs au niveau national. Le second met l'accent sur la cohésion sociale pan-européenne. En réalité ils sont complémentaires à bien des égards. Des politiques économiques ne parviennent pas à s'imposer au niveau supranational sans ouvrir ou fermer des perspectives sociales au niveau national ou régional. Une interaction fructueuse est nécessaire entre l'accroissement d'une cohésion pan-européenne d'un côté et nationale ou régionale de l'autre. C'est bien cela l'objectif principal. En ce qui concerne le substrat économique, le dispositif actuel nous a appris que l'on ne peut pas bâtir des politiques sociales nationales solides sur des politiques économiques pan-européennes instables. De nombreuses avancées sociales au niveau national ont été durement frappées par la crise financière globale.

De mauvaises orientations économiques mènent à des conséquences désastreuses pour la gestion du capital humain. Des dizaines de milliers de jeunes ont quitté leur pays bordant la Méditerranée. Des normes PISA

nous apprennent que les problèmes dans ces régions sont aussi liés à des systèmes d'enseignement moins performants. Une stratégie générale renforcée est donc nécessaire afin de redonner aux objectifs sociaux le même poids qu'aux objectifs économiques. L'accent sur la dimension sociale n'est pas un luxe mais une nécessité. Elle devrait en fait avoir la capacité d'inspirer au monde une admiration pour ces Européens qui réinventent la suite de l'histoire. Nous n'en sommes pas là. Trop axés sur la puissance de l'économie, la majorité des Européens n'ont pas conscience de l'opportunité qui nous est offerte d'ouvrir un débat véritablement supranational capable de mettre en perspective une Europe économiquement saine et sociale. Une impression notoirement fautive fait mouche: l'idée que le rééquilibrage social, suite aux mesures pour contrecarrer la crise financière, n'a plus de place dans notre histoire. Cette conviction partagée par beaucoup, est l'un des défis qui appelle les Églises à des actions collectives au niveau européen. Alors que la maison européenne brûle encore suite à la crise financière, beaucoup cherchent à éteindre l'incendie par des seules mesures économiques et financières, menant des débats sans fin sur la responsabilité des uns et des autres. Ces débats ont provoqué une perte de confiance sans précédent envers les institutions européennes de la part de nombreux citoyens des États membres. La seule réponse possible consiste à s'engager à mettre en œuvre des réformes afin de contredire les raccourcis verbaux d'un populisme de bon aloi. Les citoyens européens ont besoin d'une perspective de réforme donnant un avenir à l'acquis social, qui seul peut donner à l'Europe aux niveaux national et international une perspective crédible.



## FRONTIÈRES DE L'EUROPE

La construction européenne est née de la volonté d'hommes politiques visionnaires dont l'ambition était de préserver la paix en Europe et d'en assurer la prospérité économique. En 1951, six pays décident de se constituer en Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). En 1957 six États membres fondent la Communauté économique Européenne (CEE). L'Union européenne en compte aujourd'hui vingt-huit, et huit pays ont actuellement entamé des négociations d'adhésion à l'Union. La Turquie, elle, est candidate depuis plus de cinquante ans.

Le processus de l'élargissement de l'Union est donc toujours à l'ordre du jour, même s'il devrait connaître une pause. Suite à l'élargissement continu se pose chaque fois la question du nouveau centre et de la nouvelle périphérie. L'Union européenne s'efforce de transformer cette périphérie en zone tampon. Alors, ne devrait-on pas fixer une fois pour toute ses frontières ? Il y a aussi la question des frontières intérieures et extérieures. Ouvrir les frontières intérieures va de pair avec le renforcement des frontières extérieures. Inclusion et exclusion se tendent la main.

### 6.1 Où se situent les frontières ?

Où se situent les frontières ? Cela semble grosso modo clair pour les frontières au nord, au sud et à l'ouest, car elles sont toutes délimitées par

l'eau. Ce fut d'ailleurs en 1987 l'argument probant pour refuser d'octroyer au Maroc le statut d'État membre. À l'est la question est plus difficile à trancher. Le Général de Gaulle, qui avait le sens de la formule, a résumé cela dans une définition apparemment irréfutable : « L'Europe de l'Atlantique à l'Oural ». La limite se trouverait donc à l'Oural ? N'est-ce pas une construction de Pierre le Grand ? Par ailleurs, toujours selon cette même logique, on en arrive nécessairement à penser qu'être membre du Conseil de l'Europe offre automatiquement une légitimation pour entrer dans l'Union.

C'est, assurément, une base tout-à-fait insuffisante pour décider de la question. En fait, l'Europe ne relève pas seulement d'un déterminisme géographique, mais renvoie aussi à l'Histoire. La différence est de taille. Elle renvoie au substrat gréco-latin et à l'héritage judéo-chrétien qui ont forgé notre identité. En même temps, il serait exagéré de considérer l'Europe comme un bloc uniforme et nettement séparé des ensembles voisins. La candidature de la Turquie le prouve. Lorsque l'on aborde ce dossier il est difficile de définir ce qui est européen et ce qui ne l'est pas. L'Europe est une synthèse vivante et mouvante. Existe-t-il une Europe, ou plutôt des Europes ? Les Européens ne sont-ils pas unis dans la diversité ? S'il ne faut pas seulement se baser sur une vision passéiste de l'histoire, il est aussi nécessaire de réfléchir en termes de présent et d'avenir. Que voulons-nous que l'identité européenne devienne ?

## **6.2 Chrétienté**

Il est clair que jusqu'à la fin du Moyen Age, l'Europe était synonyme de « Chrétienté ». L'unité par la foi entre le Ve et le XIVe siècle fut remplacée par l'unité des Lumières pour enfin devenir un projet unitaire au XXe siècle. Depuis un bon millénaire, une Europe catholique (ensuite catholique et protestante) est séparée d'une Europe orthodoxe. Frontière religieuse, oui, mais infiniment plus complexe qu'une simple fracture confessionnelle. Depuis quelques décennies existe aussi un concept particulièrement élastique d'une Europe centrale. Une sorte de zone intermédiaire, une zone de transition entre la civilisation occidentale et l'Europe de l'Est. Avec un tissu socio-économique différent,

une physionomie rurale dominante et persistante et un développement de vie urbaine plus lent.

### **6.3 Frontières politiques**

Soulignons à nouveau que pendant longtemps en Europe, les frontières politiques ont été moins significatives que les frontières culturelles et de civilisation. Et que si depuis plus d'un demi-siècle l'unification est à l'ordre du jour, c'était comme alternative raisonnable au morcellement conflictuel des XIXe et XXe siècles. Le projet européen suppose une dématérialisation des limites formées par les frontières. La vocation n'est plus de séparer, mais de réunir : complémentarité et non opposition. La réalisation de l'Europe passe par la redéfinition radicale du concept de frontière. Dans cette réflexion, il ne faut surtout pas confondre Europe et UE, ni la question des frontières de l'Union européenne avec celle d'un espace de liberté et de démocratie. Il ne faudrait pas qu'à trop demander de cet instrument, on finisse par le rendre inopérant. Plus on charge la barque, plus elle risque de sombrer. Le processus d'élargissement ne doit pas être un train à grande vitesse, mais plutôt un « Orient Express » car la qualité du processus est plus importante que sa vitesse, comme le faisait un jour remarquer un commissaire européen.

ISBN 978-2-88931-073-9



# Pensées européennes

De « l'homo nationalis » à une nouvelle citoyenneté

Guy Liagre

est docteur en théologie et pasteur protestant. Ancien président de l'Église Protestante Unie de Belgique (EPUB), du Conseil des Leaders Religieux de Belgique (BCRL) et ancien co-président du Conseil Administratif pour le Culte Protestant et Évangélique en Belgique (CACPE). Secrétaire Général de la Conférence des Églises Européennes depuis 2012.

On imaginerait mal l'Europe sans ses institutions. Plus de cinquante ans de construction européenne n'ont pourtant pas donné naissance aux États-Unis d'Europe escomptés par ses « pères fondateurs ». Ce petit livre aborde cinq sujets qui, d'une façon ou d'une autre, préoccupent les Églises en ce moment de l'histoire. Paradoxalement, leur contenu est très peu connu mais ils lient des questions de nature théorique à des questions relatives à l'identité européenne : le problème des fondements de l'Union européenne ; les valeurs européennes ; la démocratie européenne ; la justice sociale et le droit, et les frontières de l'Europe.